

# Le Moulinet



**Bonjour chers parents,**

Tout au long de l'année, vous recevrez Le Moulinet vous informant des principales activités de l'école. Nous vous invitons fortement à prendre connaissance des renseignements généraux qui y sont notés.

**En ce superbe et merveilleux temps automnal, voici en bref les dernières nouvelles !**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### IMPORTANT

Comme le **1<sup>er</sup> octobre** devient une journée pédagogique à cause des élections provinciales, la **journée pédagogique du 29 janvier 2019** deviendra une journée de classe normale. Le calendrier que avez reçu comporte cette modification.

### Congé de l'Action de grâce

Nous vous rappelons que le **lundi 8 octobre** est une journée de congé pour tous. Le service de garde sera fermé.

### Journée pédagogique du 19 octobre

Veuillez noter que le **vendredi 19 octobre** est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Les élèves sont en congé, mais le service de garde est ouvert.

### Première communication écrite et bulletins

Dans la **semaine du 8 octobre**, vous recevrez une première communication vous donnant un compte rendu de l'intégration, de la participation de votre enfant en classe et un bref aperçu de son rendement scolaire et comportemental. Nous vous demandons de prendre connaissance de cette **première communication et de nous la retourner signée**, car elle sera déposée dans le dossier scolaire de votre enfant. De plus, tel que prescrit par le Régime pédagogique, il y aura comme par les années passées, **trois bulletins**. Voici les dates :

**1<sup>er</sup> bulletin** (préscolaire et primaire) – Ce premier bulletin vous sera envoyé par courriel dans la semaine du **20 novembre**. Il couvrira la période du 30 août au 13 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.

**Rencontre de parents** : dates et heures à confirmer par l'enseignant(e) de votre enfant.

**2<sup>e</sup> bulletin** (préscolaire et primaire) – Le 2<sup>e</sup> bulletin vous sera envoyé par courriel dans la **semaine du 12 mars**. Ce bulletin couvrira la période du 14 novembre au 11 mars et comptera pour 20% du résultat final de l'année.

**3<sup>e</sup> bulletin** (préscolaire et primaire) – Vous recevrez le 3<sup>e</sup> bulletin le **21 juin au plus tard**. Il couvrira la période du 12 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.

**Résultat final** : sur le 3<sup>e</sup> bulletin apparaîtra également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit :

- \* 20 % étape 1
- \* 20 % étape 2
- \* 60 % étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

# Le Moulinet



## Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Dans la **semaine du 8 octobre**, vous recevrez également un document intitulé **Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages** vous indiquant pour toutes les disciplines enseignées, et ce, à chacune des étapes, les grands thèmes sur lesquels porteront les évaluations de vos enfants.

## Rappel - Sécurité aux abords de l'école

Chers parents, on note que plusieurs parents utilisent la marche pour venir reconduire leurs enfants et nous vous en félicitons, ce comportement contribue grandement à la sécurité de nos élèves en plus de favoriser l'activité physique. Pour les automobilistes, nous sollicitons votre collaboration afin que chacun d'entre vous respecte la signalisation routière.

**Nous vous demandons de ne pas contrevenir à l'affichage des limites de vitesse, de virage en U et de stationnement autour de notre établissement. Pour la sécurité de nos élèves qui voyagent en transport scolaire, il faut respecter l'espace réservé aux autobus.**

En ce qui a trait à l'utilisation du stationnement de l'école, nous vous demandons d'éviter d'utiliser le stationnement du personnel de l'école. Il en va de la sécurité de nos jeunes apprenants. Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

## Mot de l'infirmière

Comme à chaque année nous offrons, conformément au protocole d'immunisation du Québec, aux élèves de quatrième année et les élèves de 9 et 10 ans des classes spécialisées le vaccin Twinrix protégeant contre l'hépatite A et B ainsi que le vaccin Gardasil 9 protégeant contre le virus papillome humain. Les élèves de la **4<sup>e</sup> année** recevront donc prochainement un formulaire d'autorisation à faire signer par les parents. Nous apprécierions un retour rapide du formulaire et du carnet de vaccination afin de bien préparer notre clinique de vaccination.

La première dose sera administrée le **jeudi 8 novembre 2018 en matinée**. La **2<sup>e</sup> dose** sera administrée le **jeudi 9 mai 2019 en matinée**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'infirmière Florence Montmagny 450-645-2352

**Le mercredi 31  
octobre**

## Halloween

Le **MERCREDI 31 octobre**, sorcières, monstres, fantômes et autres personnages défilent dans l'école Du Moulin, pour souligner la fête de l'Halloween. Les enfants du primaire et du préscolaire pourront se déguiser toute la journée et célébrer l'événement en classe. **À noter que les costumes violents, les masques et les armes ne sont pas acceptés.** Comme chaque année, des activités spéciales seront offertes aux élèves.

## IMPORTANT

Suite à la fête de l'Halloween, nous vous demandons de ne pas mettre de friandises dans la boîte à lunch de vos enfants pour le dîner, car comme vous le savez, beaucoup de nos élèves sont allergiques.

# Le Moulinet



## Campagne de bienfaisance à l'Halloween

Cette année encore, les élèves de l'école auront l'occasion d'amasser des sous pour une cause bien spéciale, celle de **Leucan**. Ainsi, nous invitons tous nos élèves à participer à la campagne en arborant la tirelire d'Halloween « Ma copine est malade ». Nous vous invitons à être généreux ! Merci de nous retourner les tirelires au plus tard le **jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2018**.

## RAPPELS IMPORTANTS

- Respectant la politique d'une saine alimentation du MEES, nous vous demandons de composer les collations de vos enfants avec uniquement des fruits (frais ou séchés), des légumes avec humus ou autre trempette et des produits laitiers et en quantité suffisante, surtout s'ils restent au service de garde.
- Nous vous suggérons fortement de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants auprès d'un assureur privé. En effet, la Commission scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.
- Un enfant qui a dormi suffisamment est un apprenant mieux disposé aux apprentissages. La fatigue et la réussite ne font pas bon ménage. **Pensons-y. Lorsque vos enfants sont absents, il est important de le signaler à l'école au 450 645-2352. La boîte vocale est en fonction en tout temps.**
- **Surveillance dans la cour d'école**  
Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 13 h et 13 h 10**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

## CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE !

### PROJET ÉDUCATIF

#### Ce qu'il faut savoir

L'école Du Moulin, comme l'ensemble des écoles au Québec, doit entamer le processus de révision de son projet éducatif au cours de l'année 2018-2019. Ce dernier devra être aligné à la Politique de réussite du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de même qu'au Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes.

Le projet éducatif élaboré par le personnel de l'établissement devra être adopté par les membres du conseil d'établissement et approuvé par la direction générale de notre commission scolaire au plus tard en mai 2019 afin d'entrer en vigueur en juillet 2019.

# Le Moulinet



Comme auparavant, le projet éducatif devra contenir les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves. On y ajoutera toutefois des éléments nouveaux :

- Le contexte dans lequel l'établissement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
- Les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

La première phase du projet éducatif réalisée lors des journées pédagogiques de la présente rentrée scolaire, avec tous les membres du personnel de l'école, a servi à élaborer la Vision, la Mission et les Valeurs de l'école.

Reste les autres phases à compléter soit la définition du contexte de l'école, les enjeux, les orientations et objectifs d'amélioration qui contribueront à la réussite de nos élèves. Nous vous informerons des avancées de la démarche.

## CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE

Comme à chaque début d'année, une épluchette de maïs a été organisée pour les élèves inscrits en fin de journée. Cette belle fête s'est tenue le vendredi 14 septembre dernier AVEC le soleil et la chaleur en prime.

Cette année, le personnel du service de garde réinvestira le thème annuel de l'école dans son programme d'activités en organisant une journée thématique par mois où la valeur et la couleur mensuelle seront à l'honneur.

Les activités parascolaires animées par « Récré-Action » à l'heure du dîner débiteront la semaine du 24 septembre 2018. Cet automne, des ateliers de chant, de danse et de cinéma ont été proposés aux jeunes et les groupes ont été formés parmi les élèves intéressés.

Les élèves de cinquième et sixième année inscrits en fin de journée participeront à une sortie spéciale à la Maison des Jeunes de Sainte-Julie à tous les derniers jeudis de chaque mois. La première sortie est prévue pour le 27 septembre prochain.

Enfin, plusieurs jeunes de la troisième à la sixième année se sont inscrits aux tournois sportifs organisés par les éducatrices en fin de journée.



# Le Moulinet



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 12 septembre dernier, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'école Du Moulin au cours de laquelle les parents participants ont élu leurs représentants au conseil d'établissement. Ainsi, Mesdames Nancy Julien, Josée Marc-Aurèle, Isabelle Giroux et Linda Brodeur ont été réélues. Madame Nathalie Breault ainsi que Monsieur Mario Laroche ont obtenu un premier mandat. Mesdames Geneviève Papineau et Maude Mc Carthy-Aubut ont été nommées à titre de parent substitut.

Du côté de l'équipe école, plusieurs membres ont été élus. Mesdames Sophie Léonard, Annie Campeau, Suzie Cadrin, Valérie Ouellette, Brigitte Lasnier, Claudine Boucher et Nathalie Bernier représenteront leurs pairs et apporteront leur soutien ainsi que leur vision au conseil d'établissement. Nous tenons à féliciter ces membres pour leur nomination et leur souhaiter la bienvenue.

Le conseil d'établissement souhaite être à l'écoute de tous les parents de l'école. Les séances du conseil sont publiques, et les parents y sont les bienvenus. L'horaire des rencontres est disponible dans Le Moulinet de chaque mois. Si vous souhaitez assister à une réunion, veuillez s'il vous plaît nous informer de votre présence et des sujets que vous souhaitez aborder et ce, par l'envoi d'un courriel à : [dumoulin@csp.qc.ca](mailto:dumoulin@csp.qc.ca). Les informations seront ainsi relayées aux membres du conseil d'établissement.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire !  
Le conseil d'établissement

Bon mois d'octobre à toutes et à tous !  
La direction



# Le Moulinet



## Octobre



## 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Journée Pédagogique (Élections)	2	3	4	5	6	7
8 Congé de L'Action de grâce (l'école est fermée)	9 Remise de la 1 <sup>re</sup> communication durant la semaine	10 Remise des résumés des normes et modalités en évaluation pour tous les cycles	11	12	13	14
15 1 <sup>re</sup> rencontre du Conseil d'établissement 18h30, à l'école	16	17	18	19 Journée pédagogique (le service de garde est ouvert)	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31 Fête de l'Halloween				